L'ABEILLE.

GAZETTE OFFICIELLE DE LA VILLE ET DE L'ETAT
IMPRIMÉE PAR JEROME BAYON.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

MERCREDI MATIN, 26 AOUT 1835.

☞ Vu le manque de papier, et la difficulté d'en obtenir nous sommes forcés de suspendre pour quelque temps notre publication quotidienne, jusqu'à ce que nous puissions nous en procurer.

Nous espérons recevoir nos nouveaux matériaux par le prochain arrivage de New-York, et aussitôt la reprise des affaires, nous publierons notre feuille sur un plus grand format et avec de nouvelles améliorations, comme nous l'avons promis.

Nos jours de publication, à dater d'aujourd'hui, seront les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 26 aout.

Hier à environ 3 heures P. M., un malheureux ouvrier employé dans la rue St Louis, à démolir les maisons attenantes à la Bourse Hewlett, a été écrasé par la chute d'un pan de murailles.

En parcourant nos liasses de gazettes nous avions vu dans le *Lynchburgh Virginian*, qu'on signalait à l'attention publique un Anglais nommé Robinson employé par les abolitionistes à distribuer leurs pamphlets incendiaires. Ces mêmes feuilles le disaient parti pour Richmond, à bord du steamer Kentucky. Le courrier d'hier nous apprend que ce misérable a reçu enfin le châtiment qui lui était dû. Rencontré à environ 15 milles de Lynchburg, Robinson fut pendu sur le lieu même.

Nous souhaitons bien sincèrement qu'il y ait eu des preuves évidentes de son crime ; alors ce n'a été que justice d'infliger un pareil châtiment à celui qui, venant s'asseoir au foyer hospitalier des paisibles habitans du sud, les quitte en leur laissant pour adieux des semences de discorde après avoir promené dans le pays les brandons d'une *guerre servile* plus funeste cent fois qu'une irruption de farouches indiens. Puisse cet exemple prouver à ces fanatiques qu'un châtiment sommaire les attend au sud du Potomac.

Le 18 de ce mois, notification officielle fut faite à tous les joueurs de profession, récemment arrivés à St Francisville d'avoir à déguerpir dans les 24 heures, sous peine d'être arrêtés et poursuivis pardevant les tribunaux.

Le général Wade H. Richardson, de Féliciana, (La.) dernièrement membre de la chambre des représentans, vient de mourir. A une assemblée tenue à St Francisville et présidée par le général J. B. Dawson, les membres de la 3e. brigade résolurent de porter pendant 30 jours un crêpe au bras gauche en témoignage de respect pour la mémoire du défunt.

TROUBLES A BALTIMORE.

Une émeute des plus fortes a eu lieu dernièrement à Baltimore; elle a coûté la vie à quantité d'individus. Plus de cinquante personnes, en outre ont été assez dangereusement blessées et plusieurs d'entr'elles laissent peu d'espoir de les sauver. La cause de cette émeute, s'il en faut croire les journaux, viendrait de la banque du Maryland. Cette institution fit faillite dans le courant de l'année 1834 sous des circonstances qui laissent croire qu'il y avait eu des malversations, aucun règlement satisfaisant de ses affaires n'ayant jamais eu lieu. Il y avait en des promesses de faites qu'il n'y aurait que très peu de porte à éprouver par les créanciers si toutefois il existait une porte quelconque. Mais ces promesses ayant été trompeuses, les citoyens devinrent furieux et crurent devoir prendre en main terrible de se venger de leurs injures supposées.

Les détails de cette émeute sont très longs; ils remplissent pour ainsi dire les journaux de Baltimore. Il y est dit que pendant trois jours et trois nuits cette malheureuse ville a été le théâtre de toutes les scènes d'horreurs que peut commettre une populace effrénée; les maisons démolies et rasées entièrement, les meubles brisés, les pavés des rues enlevés et les pierres lancées des toits sur la tête de tous ceux qui se montraient dans le quartier du tumulte, trois jours entiers se passèrent sans que la force armée ou les citoyens amis de la paix et de l'ordre pussent arrêter les progrès de cette tourmente populaire. Les perturbateurs furent les maîtres de la ville pendant tout ce temps; et s'ils ne commirent pas plus de massacres qu'ils ne le firent c'est que personne ne cherchait à leur opposer de la résistance. A la fin, grâce aux conseils judicieux et énergiques d'un vénérable patriote et d'un héros de notre révolution, le général Samuel Smith, on parvint à organiser une force armée amplement suffisante pour protéger la vie des citoyens et garantir leurs propriétés d'une ruine complète. Le calme s'est rétabli, mais la perte éprouvée monte à plus de cent mille piastres, et cette perte doit être supportée et réparée par la corporation de Baltimore. Parmi les maisons démolies on cite celles de MM. JOHN GLUMN, J. B. MORRIS, REVERDY JOHNSON, EVAN T. ELLIOTT, tous gens de la plus haute respectabilité, mais qui sont devenus odieux pour avoir été précédemment directeurs de la banque de Maryland ou pour avoir eu des relations d'affaires avec cette institution avant ou après l'époque de sa faillite.

Il paraîtrait que pendant cette émeute le maire de Baltimore n'a pas déployé tout le zèle, toute la vigilance et la fermeté que l'on avait droit à attendre de lui. Il a résigné son emploi et cette place est occupée provisoirement par le président de la 1ere. bannieue du Conseil de Ville.

La nouvelle d'une révolution à Colombie s'est confirmée. Le *Nacional* de Carracas du 13 juillet contient les détails de l'expulsion du docteur Vargas, Président de cette République, et du Vice-President Navarte, dont nous avons déjà annoncé l'arrivée à St.-Thomas.

Cette révolution est tout à fait militaire. C'est la soldatesque qui a détruit le gouvernement qui voulait mettre un frein à leur insubordination. Les malheureux citoyens désarmés n'avaient à leur opposer que d'impuissantes prières.

Pedro Briceno MENDEZ fut nommé par la troupe, gouverneur général. Il publia aussitôt une proclamation datée du 9 juillet, déclarant en pleine vigueur toutes les lois et constitutions existantes etc., et enfin convoquant pour le 15 juillet une convention générale à laquelle doivent assister tous les chefs de famille, sans armes, dans le but de décider s'il faut changer la Constitution, et de nommer celui qui en attendant doit gouverner la république.

Nous avons reçu de la Havane, des journaux de cette ville jusqu'au 9 de ce mois, inclusivement. Il n'y a pas eu d'arrivages récents d'Espagne, et les nouvelles locales ne sont d'aucun intérêt. Nous donnons l'état du marché au 8, sous le titre *Commercial*.

ADRESSE DU COMITE DE LA CONVENTION DE BALTIMORE.

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs la première partie de l'adresse présentée au peuple Américain par le comité de la Convention nationale tenue dernièrement à Baltimore. Ce comité, chargé de faire un rapport sur la candidature présidentielle, et sur la nécessité dans laquelle se trouve le parti démocratique de l'Union de choisir un individu qui offre toutes sortes de garanties possibles à ce parti, a fait à ce sujet un travail aussi judicieux que patriotique; le système politique du gouvernement des Etats-Unis y est pleinement et savamment développé; les intrigues et les menées de l'opposition pour déjouer les louables projets démocrates de la Confédération y sont démontrés de la manière la plus évidente. Le comité signale en outre quelques uns des abus capitaux dans lesquels nos dévanciers sont tombés, en confiant à la Chambre des Représentans de l'Union le droit de faire à elle seule, en dépit de la volonté du peuple, l'élection du Président de la République. C'est à la masse de la Nation, et non à une poignée d'individus guidés souvent par des intérêts personnels par des passions aveugles, ou par des motifs d'amitié, qu'appartient la prérogative de nommer à la première magistrature de l'Union. C'est au peuple qu'il est donné de faire pencher la balance présidentielle; et toute loi, toute coutume, tout usage qui tendrait à le priver de ce noble et juste privilège, serait un attentat notoire à la Souveraineté Nationale et à la constitution des Etats-Unis qui la protège et la défend. La charte, il est vrai donne le pouvoir à la chambre des représentans de ballotter deux ou plusieurs candidats et de désigner, par la majorité absolue de son vote, celui qui devra occuper la chaire présidentielle; mais ce pouvoir a-t-il été compris par les anciens manipulaires de la nation? Ont-ils pu supposer que les pères de la Patrie, les Jefferson, les Madison, les Monroe, les Hancocke aient eu dans l'idée, lorsqu'il rédigeaient cette constitution immortelle de laquelle devaient naître les libertés publiques, les espérances de la Nation, la certitude d'un avenir heureux, enfin la gloire et la prospérité de la République, de dépouiller le peuple du premier de ses droits, de celui sur lequel reposait une souveraineté acquise au prix d'un sang pur et généreux, pour le conférer à une très petite parcelle de la Nation? Ce pouvoir n'a pu être donné à la Chambre des Représentans qui dans le cas prévu mais improbable d'une parité de voix entre les divers candidats qui brigueraient les suffrages populaires. Mais jamais il n'a pu être consacré comme principe général; jamais les apôtres de notre indépendance n'ont pu vouloir faire un passe-droit aussi évident à la masse des citoyens des Etats-Unis.

La présidence de 1824 est donc un vol fait aux droits du peuple Américain. La conduite tenue par la Chambre des Représentans, en proclamant à la face de l'Union, à la face du monde entier J. QUINCY ADAMS comme président élu de notre République, est donc un crime de lèse-souveraineté populaire; et ce vol, et ce crime ont été commis au moment même où l'illustre Jackson, heureux des suffrages qu'il venait d'obtenir, donnait un grand exemple de patriotisme et de loyauté en abandonnant volontairement des lieux où sa présence était si nécessaire, et laissant ainsi le Capitole livré à l'intrigue et à la cabale de ses ennemis politiques. Mais cette défaite fut pour lui la plus glorieuse des victoires; car le peuple irrité, trahi dans ses plus chères affections par le vote de la Chambre, jura dès lors d'en obtenir une éclatante réparation; et les élections de 1828 et de 1832 réduisirent au néant le parti anti républicain qui depuis long-tems menaçait la Confédération d'une ruine complète.

C'est pour empêcher que de semblables abus ne se répètent à l'avenir; c'est pour garantir au peuple Américain le libre exercice de ses droits constitutionnels; c'est pour abattre à jamais l'hydre de l'aristocratie qui lève de tems en temps sa tête altière sur le sol de la république; c'est enfin pour maintenir au sein de la nation, l'union, la paix, le bonheur, la gloire et la souveraineté, qu'une convention a été convoquée dernièrement à Baltimore. C'est pour éclairer le peuple sur les dangers qui le menacent que nos dignes délégués ont élevé leur voix du centre des Etats-Unis et l'ont fait retentir sur tous les points de la Confédération. C'est pour signaler les abus dont le parti démocratique a été longtems la victime, que le comité à la tête duquel on compte M. A. Stevenson, de la Virginie, a rédigé l'adresse qu'il présente actuellement à tous les patriotes de l'Union. Grâce donc au plan adopté par presque tous nos Etats de former une convention du sein de laquelle sortirait l'expression de la volonté du peuple, grace aussi au jour lumineux que l'adresse qui vient d'être proclamée jette sur toute la politique américaine, la cause de la Nation triomphera pour toujours.

☞ Nous recommandons instamment la lecture de cette adresse, non-seulement à tous les vrais républicains, mais encore à leurs ennemis eux-mêmes, ainsi qu'à ceux qui ne sont qu'égarés dans leurs opinions politiques. Ces derniers trouveront dans ce document tout ce qu'il faut pour leur faire abjurer la religion qu'ils ont embrassée.

Une tentative affreuse et qui un instant plus tard devenait une sanglante tragédie vient d'avoir lieu à Washington dans les premiers jours de ce mois. Considérant cet attentat comme un des premiers fruits de cet esprit de fanatisme aujourd'hui à l'ordre du jour, et comme une conséquence immédiate de ces publications incendiaires qu'on cherche à répandre dans tous les Etats du Sud, nous avons cru de notre devoir de le faire connaître au public.

Mardi dernier 4 août, Madame Thornton, (la respectable veuve du docteur Thornton, surintendant du bureau des patentes) a failli être assassinée par un jeune nègre son esclave. Cette dame était retirée dans sa chambre à coucher où reposaient habituellement aussi sa vieille mère et une servante. Il était minuit, et tout dormait dans la maison.

Le nègre parvient à ouvrir la porte de la chambre à coucher et, une hache à la main, s'approche du lit de Madame Thornton. Heureusement cette dame s'était éveillée au premier bruit, et plus heureusement encore la servante, négresse mère de ce monstre, ne dormait pas.

Madame Thornton se jette à bas du lit, et, pendant que la mère cherche à retenir son fils, elle a le bonheur de s'échapper et d'atteindre la maison du docteur Hunt, son voisin, qu'elle eut bientôt éveillé par ses cris.

M. Hunt armé, se précipite dans la maison de Madame Thornton. La négresse avait réussi à faire sortir son fils par une porte de derrière qu'elle avait refermée. Mais ce furieux voyant qu'il n'y avait encore qu'une seule personne venue au secours de la famille essaya, pour rentrer, de briser la porte à grands coups de hache, sans se laisser intimider par l'arrivée d'un autre individu accouru aux cris de Madame Thornton. Pendant tout ce temps ce misérable vomissait les injures les plus atroces, et répétait mot pour mot tout le jargon mystique contenu dans les publications incendiaires que les fanatiques du Nord distribuent aux nègres. Enfin deux constables arrivant, cet esclave prit la fuite—Il est inutile d'ajouter qu'on est à sa poursuite. (Nat. Int.)

Convaincus que cette tentative d'assassinat est due en partie, si ce n'est tout à fait à l'exaltation fanatique produite sur ce malheureux par les doctrines abolitionistes, nous nous sommes déterminés, non cependant sans hésitation, à publier ces faits que nous livrons aux méditations de nos concitoyens du nord, et à celles des fanatiques eux mêmes pour qu'ils puissent connaître quel est le fruit de leur travaux.

LOIS DE LYNCH.

Comme le code de Lynch maintenant en vigueur, à ce qu'il paraît, dans les états de l'Ouest, est peu connu de nos lecteurs, comme il diffère essentiellement du code Justinien, et qu'il n'a pas encore eu l'honneur d'avoir de commentateurs tels que Blackstone, &c. ni des annotateurs tels que Pufendorf, Selden, Mirabeau, Montesquieu, Chitty &c., comme enfin aucun plumitif ancien ou moderne, n'a pu éclairer le public sur son origine, nous nous empressons de publier les renseignemens que nous avons pu obtenir d'un ancien habitant de Kentucky. Pour éclaircir la question et la représenter sous son véritable point de vue nous prions le lecteur de se reporter à l'époque des premiers défrichemens entrepris dans l'état de Kentucky qui alors n'était qu'une partie du comté d'Augusta, Virginie.

A cette époque, où de hardis *pioneers* s'aventuraient au loin dans l'ouest et conquéraient de nouvelles terres à la civilisation, les Etats Unis d'Amérique se trouvaient tellement étendus hors de toute proportion avec leur population que la plupart de ces territoires nouvellement défrichés n'avaient aucuns tribunaux.

Le proverbe dit "nécessité n'a point de loix" mais elle sait en faire. En conséquence ces hardis aventuriers, se conformant aux exigences du moment, firent un code convenable à l'état de leur société. Le patriarche de ces nouvelles plantatations, DANIEL BOON, eut un jour un cheval volé par un indien qui, pris sur le fait, chercha en vain à s'échapper. Traduit devant une cour composée de douze hommes assermentés, présidée par un nommé JOHN LYNCH, l'indien fut convaincu et condamné à recevoir trente neuf coups de fouet qui lui furent publiquement administrés au pilori de l'habitation Boon.

Ce président John Lynch était originaire de la Caroline du Nord ; on le représente comme ayant été un homme de talent et d'une intrépidité à toute épreuve. Depuis cette époque, jusqu'au moment où le Kentucky devint un des Etats de l'Union, John Lynch fut toujours l'arbitre de toutes les difficultés qui pouvaient s'élever dans le pays.

Ce terrible grand juge est mort depuis long tems: L'auteur de la "Géographie de l'Ohio et du Mississipi" a consacré un feuillet de son ouvrage à son histoire, et il le dépeint d'une manière qui n'est certainement pas flatteuse. Cependant son code paraît devoir se perpétuer dans les Etats de l'Ouest. Et si la toute-puissance de l'opinion publique n'en fait promptement justice, il est à craindre qu'il ne suspende l'effet de nos lois civiles et ne nous plonge dans l'anarchie et la confusion.

ADRESSE

AUX REPUBLICAINS DEMOCRATES DES ETATS-UNIS.

Concitoyens:

Vous savez déjà qu'une Convention nationale de délégués Républicains s'est réunie dernièrement dans la ville de Baltimore à l'effet de connaître et de représenter les vœux du parti Républicain et de les faire réussir à la prochaine élection présidentielle. Cette convention, formée de membres de diverses parties de l'Union, était à la fois nombreuse et respectable. Entr'autres devoirs qu'elle nous impose, il lui a plu de nous charger de la tâche importante de présenter à nos frères une adresse sur la crise de nos affaires politiques, et de leur faire sentir d'une manière forcible l'urgente nécessité de l'harmonie et de l'union dans la prochaine contestation. Le sujet dont il est de notre devoir de vous parler, non seulement mérite la plus profonde attention, mais encore, suivant nous, est intimement lié avec l'existence du parti républicain de l'Union, et l'efficacité des élections populaires. Convaincus, comme nous le sommes, de l'importance et de la délicatesse de la mission qui nous a été confiée, nous chercherons à nous en acquitter de la manière que nous croirons la plus respectueuse envers vous, et la mieux calculée pour remplir le but de ceux au nom desquels nous agissons.

La haute et suprême dignité de Président d'une pareille nation, le pouvoir et l'influence attachés à cette situation, et le nombre des candidats (qui, d'après le génie de nos institutions, aspireront toujours à cet honneur) ne peuvent manquer d'exposer le peuple des Etats Unis à ces agitations qui dans tous les temps doit juger nonseulement le présent, mais encore imprimer un caractère à la marche future de l'administration de notre gouvernement national; et ce jugement va être prononcé par la plus puissante autorité de la république, la voie souveraine du peuple. Une telle contestation, dans de pareils moments, ne peut manquer d'agiter violemment les partis politiques, et plus on examinera attentivement cette question plus on est convaincu de son importance et de la nécessité pour le peuple de déployer la plus grande prudence et la plus grande vigilance. Bien plus, concitoyens, il est évident que dans un pays comme le nôtre, d'une aussi vaste étendue et où les intérêts sont si divers, il est presque impossible qu'un citoyen possède des qualités assez prédominantes et assez de popularité pour commander les votes d'une majorité bien prononcée; en conséquence, la meilleure manière de réunir les voix du peuple pour ce qui regarde les candidats à ces hauts emplois, doit nécessairement occuper une grande partie de l'attention publique, mais encore être considérée par la nation entière comme un sujet de la plus haute importance. C'est ce qui est arrivé au sujet de l'élection prochaine. Et le peuple le conçoit d'autant mieux que tous les maux qui doivent résulter de la nomination à des places si recherchées et d'une grande responsabilité, comme nous ne sont ni le premier ni le second choix de la majorité, sont encore aggravés, par le défaut de notre constitution qui, dans le cas où aucun candidat ne reçoit la majorité absolue des votes, remet à la chambre des représentans le droit de faire l'élection. C'est dans le but d'éviter les malheurs qui pèseraient sur la nation s'il lui était imposé contre ses vœux un premier magistrat que la démocratie de l'Union, suivant l'exemple de leurs ayeux républicains, se sont dernièrement réunis en convention nationale, et ont résolu de présenter à leur pays des candidats pour les deux hautes fonctions exécutives du gouvernement.

Dans l'enfance de notre confédération, le danger commun produisit l'unanimité, et aux deux premières élections à la présidence les mérites transcendans du général Washington rendirent imperceptibles les vices de notre système politique. La reconnaissance nationale confirmé, par de longs et nombreux services, la présidence à cet illustre citoyen qui ne la recherchait pas. Le peuple alors n'eut qu'une seule voix. De même, à la troisième élection qui fut sans doute influencée par les opinions personnelles et par l'administration de ce grand homme, ces vices ne se firent pas ressentir. Mais à la quatrième élection ils ne devinrent que trop évidents; alors on vit qu'il existait un moyen par lequel l'ambition et l'esprit de parti pouvaient triompher de la volonté du peuple; et quoique ce sujet fut sur le champ pris en considération, et que des amendemens salutaires furent faits à la constitution dans le but de nous mettre à l'abri de ce danger, toujours est il que le vice radical subsiste; toujours est il que dans le cas ou un président ne serait pas nommé par une majorité absolue du peuple, il serait alors exposé, par les représentans d'une faible minorité.

La lutte qui eut lieu alors fut aussi violente qu'alarmante, a produit toutefois les plus sages avertissemens aux chefs du parti républicain à la tête desquels se trouvait cet illustre apôtre de la liberté, THOMAS JEFFERSON. Pour éviter les malheurs et le danger d'une élection par la Chambre des Représentans, et pour assurer l'unité d'action dans le parti républicain, ils avaient eu moyen de concentrer, dans les élections futures, sur un seul candidat les votes de cette partie du peuple qui partageait leurs opinions. A cet effet on eut recours à des *Caucus Congressionnels*. On adopta ce système que la nécessité justifiait; système dont le but véritable a évoqué était d'assurer l'élection d'un premier magistrat républicain, et d'empêcher toute collision qui put transférer ce choix à la Chambre des Représentans. Ce fut de cette manière et par l'entremise des républicains membres du congrès, réunis en *Caucus*, que MM. Jefferson, Madison et Monroe furent présentés comme candidats au peuple américain, et furent élus et réélus à une grande majorité. Jusqu'à un des grands bris de la constitution (l'élection par le peuple réuni en collèges primaires) était supposé garanti et assuré. Mais ce système fut attaqué et anéanti dans la mémorable lutte de 1824 à 1825, et a non réussi du parti républicain fut suivi du choix d'un candidat par la Chambre des Représentans, au mépris du vœu du peuple et avec des circonstances qui excitèrent la plus violente agitation. En effet, le personnage distingué qui fut aussi choisi était lui même tellement convaincu de la nécessité que ce fut le peuple lui même qui nomma un président, que dans sa réponse au comité réuni qui lui annonça sa nomination, il déclara "*que si son refus d'accepter l'honorable confiance que l'on plaçait en lui, pouvait donner au peuple l'occasion immédiate de former et d'exprimer son opinion qui se rapprochât de la majorité, il n'hésiterait pas à refuser les hautes fonctions qu'on lui confiait, et soumettre encore à leur résolution cette importante question.*"

Rien moins qu'une profonde conviction des dangers d'une élection faite par la chambre des représentans peut l'engager, au moment même de son triomphe, à tenir un pareil langage. Quel plus fort témoignage peut on avoir de l'importance de l'expression nette de la volonté du peuple, et du vice de notre constitution. Cette élection toutefois, et l'état des choses qu'elle produisit, réveillèrent bientôt le peuple, et les élémens du *vieux parti républicain* se rallia autour du général Jackson, l'homme qui devait faire valoir les droits et le pouvoir du peuple. Après une lutte violente ils réussirent à l'élever à la présidence. Il serait inutile et inconvenant de parler plus au long de l'élection de 1824 à 1825. Cette époque est une des plus mémorables de l'histoire de notre république, et sera longtemps considérée par tous les partisans du système du gouvernement représentatif comme un *fanal* en politique plutôt que comme un *précédent*. Cette élection, cependant, a plus fait. Elle a démontré aux amis de la souveraineté du peuple la nécessité d'avoir recours à quelque méthode pour assurer au peuple cette importante élection, et empêcher le renouvellement des scènes d'intrigue et d'ambition que l'on vit alors et qui se renouvelleront toujours lorsque le choix d'un président appartiendra à la chambre des députés. A l'élection du général Jackson, grâces à quelques circonstances particulières, on ne jugea pas nécessaire de concentrer la puissance et réunir les suffrages du peuple ; sa volonté s'était fait assez connaître par la lutte précédente.

Outre ses services militaires si grands et si nombreux il s'était rendu si cher au parti américain par la manière avec laquelle il s'était opposé aux principes et aux doctrines de l'administration précédente, qu'on jugea inutile d'adopter une pareille mesure pour assurer son élection. Il fut donc nommé par le peuple à une immense majorité. Mais les républicains ne furent pas aussi heureux pour leur candidat à la vice présidence, et on eut à craindre de grands dangers en conséquence du nombre des candidats, de la diversité des réclamations et du conflit des intérêts des diverses parties de l'Union. Pour obvier à cela, les républicains de New Hampshire avec un patriotisme bien digne d'eux, proposèrent de former une *Convention Nationale*, comme le moyen d'éviter les divisions, et d'assurer le triomphe du républicanisme. Cette convention eut lieu et produisit les plus heureux résultats et c'est sans doute ce qui a donné l'idée de réunir celle de Baltimore, dont nous vous soumettons les résolutions.

Existe-t-il un seul Républicain libéral et désintéressé qui, considérant les dispositions de notre constitution relative à ce sujet et les efforts que l'on fait pour renvoyer l'élection au Congrès, ne sera pas opposé à une semblable élection et ne verra pas la nécessité d'adopter quelques mesures pour unir la démocratie du pays et pour donner un plein effet à la volonté du Peuple dans une question aussi importante? Nous ne le pensons pas. La seule alternative qui se présente donc est celle d'une convention nationale sortant instantanément du sein du peuple, et représentant les différentes parties de l'Union, ou bien celle de l'abandon d'un expédient propre à concentrer la volonté nationale en laissant subsister celui des nominations faites dans les *caucus* congressionnels, et le droit d'élection par la Chambre des Représentans. Vous n'avez besoin, concitoyens ni d'argumens ni de conseils de notre part, pour vous démontrer les maux qui résultent d'un pareil système d'élections. Peu d'entre vous, il est à espérer qu'il ne s'en trouve aucun, doutent maintenant que les hommes sages qui ont posé les bases de notre constitution n'aient eu l'intention d'assurer au Peuple le droit de nommer le chef de la branche exécutive du Gouvernement et de rendre cette branche entièrement indépendante de la législature fédérale. Ce droit garanti, et la responsabilité du Président envers le Peuple sont des principes les plus vitaux de notre système. Où n'est il point manifeste d'après la manière dont la Confédération s'est établie. Dans l'organisation de notre République les chambre des représentans et le président ne sont-ils pas considérés comme les deux branches populaires du gouvernement, et les seules qui soient responsables envers le peuple? En est-il de même pour le sénat? Ici le principe équitable de la représentation, fondé sur la contribution et la population, a été négligé dans le pacte fédéral. Pour ce qui a rapport à cette branche du gouvernement, chaque Etat, sous le motif de sa souveraineté a des droits égaux. Ses pouvoirs législatifs sont co-extensifs avec la branche populaire à l'exception des bills sur la monnaie. Aucune loi ne peut être passée sans sa concurrence; les procédures les plus importantes de l'exécutif sont sujettes à sa révision; toutes nominations importantes, soumises à son approbation. A ce corps appartient le pouvoir de rectifier les traités et de juger les grands officiers du Gouvernement, soit de l'Exécutif soit du Judiciaire! Là, le petit Etat de la Delaware avec une population de 75,000 habitans a une représentation égale à celle de l'Etat de New-York qui en compte plus de deux millions! Là, quatre Etats, comptant plus de cinq millions d'habitans n'ont pas de droits à une plus forte représentation que les quatre plus petits qui possèdent moins de quatre cent mille habitans! Là, la moitié de la Nation habitant quatre ou cinq des Etats les plus étendus n'est pas plus représentée que la trentième partie, habitant quatre des plus petits Etats! Là enfin, une moitié de tout le Peuple Américain résidant en quatre ou cinq Etats ne comptent bêtement que 8 ou 10 votes, tandis que l'autre moitié en ont 38 ou 40! La Convention aurait-elle jamais eu l'intention, et le Peuple aurait-il jamais consenti à donner de tels pouvoirs à une branche du Gouvernement à une branche constituée comme l'est le Sénat, à moins qu'il n'eut été sous entendu que les deux autres branches seraient laissées à l'action immédiate de la volonté populaire, et spécialement la branche importante de l'exécutif? D'ailleurs, la Constitution, dans sa lettre et dans son esprit, Lit voir que c'est ce qu'elle a voulu, et qu'il n'y a jamais été question de donner au Congrès aucun contrôle dans l'élection du Président sauf seulement dans le cas où le peuple manquerait de faire un choix dans leurs colléges primaires, et ce cas, à coup sûr n'arrivera que bien rarement ou pour mieux dire, n'arrivera jamais. Ainsi, le seul devoir assigné au Congrès était celui de compter les votes, dans une Convention des deux Chambres, et d'en déclarer le résultat. La Constitution, en outre, et il est facile de s'en convaincre, cite deux cas d'incapacité à ce sujet: Le premier et le plus important des deux est celui: nul Sénateur ou Représentant au Congrès ne sera nommé électeur pour la Présidence ou la vice-Présidence des Etats-Unis. Pour quel motif cette incapacité a-t-elle été reconnue si ce n'est pour exclure le Congrès de toute participation quelconque, en matière d'élection et pour empêcher la possibilité d'une intrigue ou d'une fraude. Les hommes de cette époque étaient trop pénétrans pour ne pas savoir que lorsqu'il s'agirait de décider d'une élection aussi importante que celle d'un président de la nation, et surtout dans des moments d'agitation politique, l'intrigue et l'ambition auraient à coup sûr leur influence, si toutefois elles ne présidaient pas à la décision; et que les intérêts individuels l'emporteraient sur le bien général, puisqu'il était notoire, que quelques individus du Congrès seraient revêtus du droit de pouvoir décider la question. Outre les objections qui pouvaient naître de l'ambition et de l'intrigue, il en existait une autre plus puissante encore pour ôter au Congrès la prérogative de décider du sort d'une élection; et cette objection était qu'en accordant à la minorité du peuple le droit d'élire le premier magistrat de la République, c'était porter un coup fatal au gouvernement représentatif; peut il exister un fléau plus menaçant à la paix et à l'intégrité de l'Union, et plus à redouter pour tous les partisans d'un gouvernement libre? On a justement remarqué, et l'on ne saurait trop fortement et trop souvent le répéter, que l'un des plus grands maux qui puissent menacer nos libertés publiques et notre heureuse système, après une révolution ou une décision, est *l'élection d'un Président par la Chambre des Représentans!* Nous sommes presque persuadés qu'une grande partie du peuple Américain partagera ce sentiment, et c'est contre les dangers et les maux qui peuvent résulter d'une semblable élection que les citoyens libéraux et éclairés de tous les partis doivent être le plus en garde. Cette considération ne doit pas être affaiblie par le fait qu'une telle élection par le Congrès est autorisée par la Constitution. Nous savons que l'on peut demander comme cet Pa. déjà fait, pourquoi la sagacité des sages auteurs de ce document n'ont pas prévu ces conséquences alarmantes, et n'y ont pas appliqué un remède efficace? La réponse est simple: ils n'ont jamais songé que l'occasion pût jamais s'en présenter. Vraiment, il étaient si éloignés de penser à la possibilité d'une élection de Président par la Chambre des Représentans, que le célèbre triumvirat de 87, (ayant à sa tête James Madison) en défendant les dispositions de la Constitution, et en la recommandant au Peuple Américain prit de donner une seule raison en faveur de cette clause ou de défendre un tel mode d'élection. Voilà sûrement un argument négatif, mais il mérite d'être pris en considération. Cependant, concitoyens, quelque peine être le mode de concentration que le parti républicain adoptera pour éviter ces maux, il doit s'attendre à être assailli par les ennemis de ses principes, qui certes emploiront tout l'artifice de l'ambition et toute l'ingénuité de parti possibles. Leur devise est "*diviser pour conquérir.*" Ils savent que les démocrates de notre pays étant unis, ils doivent être invincibles. Que pour les gouverner, leurs antagonistes doivent chercher à les désunir. Qu'en détruisant les moyens d'union, ils détruisent tout ce qui peut assurer la victoire à la Démocratie. L'opposition est un corps beaucoup plus faible, mais il a plus de liens d'union. Dans son système de corporations et de privilèges exclusifs; dans la législation partielle des Etats, aussi bien que dans celle des Etats-Unis, qui facilite au riche les moyens de le devenir davantage, et qui rend le pauvre plus pauvre encore, les membres qui la composent ont un intérêt commun; et cet intérêt les engagera généralement à agir conjointement. S'il est loisible à l'opposition d'ajouter à l'union, à la richesse et à la bonne intelligence qui règnent dans son sein l'avantage de désunir le parti démocratique, elle sera certaine de gouverner le pays, de lui imposer ses lois, et de diriger son administration. C'est donc pour prévenir une telle division que les démocrates de la Confédération doivent observer la plus grande vigilance. Tous moyens de préserver cette union, doivent être employés par eux, car c'est d'une semblable union qu'ils pourront seulement conserver dans toute leur force et dans toute leur pureté les principes sur lesquels reposent le sort de la république. C'est pour obtenir de tels avantages que nos ennemis politiques, comptant sur nos divisions, ont dirigé toutes les attaques qu'ils ont faites et qu'ils répètent tout par la suite contre le parti Républicain, et contre la convention récemment tenue à Baltimore. Leurs objections à cette Convention sont aussi multipliées que les formes *protéennes* sous lesquelles paraissent les partisans de l'opposition. Ils n'ont pas réussi dans leurs efforts, à triompher de la Convention et du Peuple; mais ils reviendront à la charge avec une nouvelle vigueur. Il devient donc pour nous, non seulement urgent mais indispensable d'examiner et de réfuter quelques unes des objections les plus proéminentes; c'est ce que nous allons faire aussi brièvement que possible :

La première objection est celle que l'on élève contre le caractère de la convention elle même. Elle est dénoncée en termes forts et peu mesurés par tout le corps de l'opposition, non seulement comme un simple instrument de parti, comme un pouvoir illégitime que s'arroge la démocratie mais encore comme un système de dictature émis par des individus qui se sont organisés eux mêmes et qui n'offrent aucune sécurité, et cela, dans l'intention de contrôler et de détourner la volonté populaire, en violation des vrais principes de notre constitution. Que cette convention enfin n'est que l'expression de la volonté de quelques individus qui la composent et non pas de celle du peuple qui seule est souveraine.

Sans expliquer, pour un moment, ce que nous considérons comme les doctrines les plus saines de la démocratie, nous dirons que, pour ce qui a rapport aux affaires publiques, un nombre quelconque de citoyens, de quelque manière qu'ils s'assemblent, ont un droit de présenter leurs opinions d'une manière décente et d'exprimer leurs désirs; et qu'en le faisant ainsi, ils acquièrent le privilège d'être écoutés respectueusement. Ce principe posé, nous avancons que la convention tenue dernièrement à Baltimore, n'a pas été une assemblée volontaire et non autorisée d'individus, mais bien une assemblée des délégués d'une immense portion de l'Union par l'organe desquels la grande partie de la population qu'ils représentaient a fait connaître les candidats de son choix. Les membres de cette convention étaient supposés exprimer non pas leurs sentimens individuels, mais les opinions et les désirs de ceux qu'ils représentaient. Ils ne se sont pas permis de faire usage de préférences individuelles ou de partialités locales, mais ils ont jugé de leur devoir, de recueillir et comparer les sentimens du peuple, sur tous les points de l'Union, et de recommander ceux qui avaient la plus large part à la confiance publique. Ils agirent donc comme revêtus du plus haut caractère de représentation possible, et s'il est vrai qu'il soit du devoir d'un électeur de suivre implicitement la volonté de ses constituants comment peut on dire qu'une convention formée de cette manière, aurait une latitude discrétionnelle, dans la nomination des candidats, et cela sans avoir égard aux opinions et aux désirs du peuple? Quelles sont donc les sauvegardes contre l'inconduite dans de semblables conventions? Simplement dans le soin à bien choisir des délégués qui viennent directement du peuple, à les réunir dans quelque point central et à se éloigner autant que possible de l'influence de l'administration existante. Un mode semblable de nomination n'est il pas ce qu'il y a de plus convenable à faire pour concentrer la volonté de la nation et lui donner tout l'effet qu'on en doit attendre, et jamais a-t-on adopté un meilleur moyen? N'est-il pas préférable au mode surannè mis en usage dans les *caucus* congressionnels, employé pendant plus de vingt ans par les usages établis du parti républicain, et qui s'est manifesté dans les élections des *Jefferson* des *Madison* et des *Monroe* Si ce mode a été justifié par le langage du *caucus* de 1808. "*D'après la nécessité de la circonstance d'après une profonde conviction de l'importance d'une union entre tous les différentes parties de l'Union, et comme le meilleur moyen de consulter et de représenter les intérêts et les vœux de tous, dans une matière si importante pour tout le peuple des Etats-Unis,*" combien plus encore le mode d'une *Convention Nationale*, d'après ces mêmes considérations, doit paraître préférable, dans le moment actuel? S'il a été jugé convenable de faire usage de caucus, comme d'un moyen pour unir tous les Républicains, arrêter les discordes et empêcher que l'élection ne se fit par la Chambre des Représentans, pourquoi n'emploierions nous pas maintenant un moyen plus efficace pour obtenir le même résultat? et ce moyen, nécessaire alors envers deux candidats en opposition devient maintenant indispensable puisqu'il se trouve tant d'aspirans à la présidence.

Si un *caucus* congressionnel a été approuvé par des hommes tels que Jefferson, Madison et Monroe (et ils l'ont approuvé en acceptant formellement leurs nominations) n'avons-nous pas le droit de penser qu'ils approuveraient la formation d'une convention nationale? S'ils eut cru que la cause de la liberté et d'un gouvernement républicain avait considérablement gagné par l'union ainsi obtenue, pourquoi ne survivons nous pas leur exemple? Existe-t-il la moindre valeur dans cette objection qu'on nous fait que le parti républicain a pu se passer de *caucus* et de *conventions* dans ne faire aucun tort? Nous l'admettons: mais parceque ces moyens ont été inutiles parceque les suffrages étaient réunis en faveur de quelque homme éminent, s'ensuit-il une ces mêmes moyens ne puissent pas à l'avenir devenir nécessaires pour rallier l'opinion et empêcher des divisions? Voudriez vous rejetter toute l'expérience, toute l'histoire du passé et refuser de profiter de la sagesse de nos ayeux politiques? Nous espérons que non. Mais ces moyens, dit-on, sont sujets à de graves inconv